



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION
PRECAIRE PASSEE AVEC MAGIMIX -
TERRAIN SIS, 3, IMPASSE DES
VIGNERONS**

**DÉCISION N° AU-18-120
EN DATE DU 02 MAI 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de commerce ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4933 du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, adjoint au Maire délégué aux grands travaux, aux travaux d'entretien des équipements publics, à l'urbanisme et à l'habitat ;

CONSIDÉRANT que la parcelle cadastrée section V n°35 sise, 3, impasse des Vignerons, propriété de la commune est destinée à accueillir sur une emprise foncière comprenant également les parcelles voisines cadastrées V 36 et V 117 la réalisation d'un programme de construction de logements sociaux ;

CONSIDÉRANT que dans l'attente de la maîtrise foncière des deux parcelles cadastrées section V 36 et V 117, il est dans l'intérêt de la commune de répondre favorablement à la demande de la société MAGIMIX de lui mettre à disposition suivant convention d'occupation précaire la parcelle V 35 qu'elle aménagera en espace de stationnement destiné à accueillir les véhicules de la société;

D É C I D E

DE SIGNER une convention d'occupation précaire avec la société MAGIMIX, sise, 48, rue des Vignerons à Vincennes relative à la mise à disposition du terrain cadastré section V n°35 sis, 3, Impasse des Vignerons à Vincennes moyennant le versement d'une redevance annuelle de 4 000 €.

D'INSCRIRE la recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

l'Adjoint au maire chargé des
grands travaux, des travaux
d'entretien des équipements
publics, de l'urbanisme et de
l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU